

Offre d'inscription



au centre Karting Ca'n Picafort
du 04. au 06. juin 2026

Nous organisons pour la 24^è fois la course de 24h au karting le plus grand d'Europe à Ca'n Picafort avec une piste de 1100m –une des plus longues et plus rapides d'Europe-. Le circuit offre grâce à son dessin des possibilités de dépassement et des passes d'armes. Les karts utilisés sont des karts de compétition (moteur 390ccm). Toutes les équipes obtiendront une trophée et tous les pilotes des médailles. Hormis cela, le vainqueur recevra la coupe itinérante.

**Frais d'inscription: si le paiement est effectuée par
29.12.2025 EUR 3.000,00 par la suite EUR 3.200,00
par équipe**

Fin d'inscription : Vendredi, le 27 février 2026

Karting Berlin – Gipsstrasse 16 - D-10119 Berlin
Tel.:+49-30-40053653 - Mobil:+49-172-9909999 – Mobil:+34-600-896876
E-Mail: dravenau-industrievertretungen@email.de
Données bancaires: Commerzbank Berlin
IBAN: DE28120400000070233202 SWIFT/BIC: COBADEFFXXX

**Informations supplémentaires : www.karting-berlin.de
www.karting-berlin.com**

Fiche d'horaires

Les 24 h de Mallorca au centre Karting Ca'n Picafort du 04. au 06. juin 2026

jeudi , 04.06. 12:00-16:00 h enregistrement avec photo passeport
16:00 h briefing des chefs d'équipe
16:45 h tirage au sort des karts
17:00 h préparation des karts sur la piste
17 :30-18:15 h briefing pilotes
18 :15-18:45 h essais libres
19 :00 h qualification
19 :30 h parc fermé

vendredi, 05.06. 8:00 h ouverture Parc Fermé
8:00- 8:30 h essais libres
8:30- 9:00 h parc fermé
8:30- 8:50 h présentation des équipes/
9:00 h **Départ des 24 h de Mallorca**

Samedi, 06.06. **9:00 h finition des 24 h ce Mallorca**
9:00-9:30 h parc fermé
9 :30 h remise en état des karts
10:00 h cérémonie des vainqueurs

1. Règles Standard

1.1. Inscription

La distribution des places suit la réception chronologique des inscriptions. Cette inscription doit être écrite et entre en valeur uniquement avec le dépôt des arrhes d'un montant de 50% du tarif en vigueur. Le solde doit être versé jusqu'à la fin d'inscription le 27. 02.2026 La course aura lieu sous à partir d'une inscription ferme d'au moins 18 équipes. En cas de non-participation d'une équipe, celle-ci n'aura pas de remboursement. Une caution d'€ 200.00 est à verser lors de l'inscription pour couvrir d'éventuels dégâts au kart ainsi que des déchets laissé au box. Les dommages apparus son à payer immédiatement à la restitution du karts en espèces.

1.2. Exclusion de responsabilité

Chaque membre d'équipe est obligé de signer l'inscription, y inclus l'exclusion de responsabilité. Avec sa signature il confirme la connaissance et l'acceptation de l'exclusion de responsabilité et des Règles Standard et s'obligent à lire le Règlement du Circuit.

1.3. Politique de confidentialité

Avec leur signature, tous les membres de l'équipe et les visiteurs acceptent la publication de photos et d'enregistrement vidéo conformément aux articles § 22 und § 23 S. 1 KUG de la loi sur la protection des données.

1.4. Événement

L'organisateur est autorisé de modifier la course, la reporter ou de l'annuler si les circonstances le demandent. En cas d'annulation avant le départ les frais d'inscription seront remboursés.

1.5. Briefing des pilotes

La participation au briefing est obligatoire pour tous les pilotes. Les horaires sont fixées dans la fiche des horaires.

1.6. Règlement du Circuit

Ce règlement est également en vigueur. Il est affiché dans le rayon vente de tickets ou au chronométrage à côté du bistro.

1.7. Drapeaux et Signaux

La connaissance et le respect des drapeaux et signaux sont obligatoires pour tous les pilotes. Un panneau « drapeaux et signaux » est fixé à côté du règlement du circuit.

1.8. Discipline

Au cas d'un différent ou de manque de discipline la direction est à informer. Lors d'un non-respect substantiel du règlement la direction de course peut exclure des pilotes ou même l'équipe. La communication se fera exclusivement entre le chef d'équipe ou son substitut et la direction de course. Les pénalités seront annoncées directement au pilote par la direction de course. Les décisions de la direction de course sont définitives et sans recours.

1.9. Santé

La direction de course se réserve le droit –après avoir discuté avec le médecin de course- d'exclure des pilotes surmenagés ou visiblement en proie de problèmes de santé. Dans ces cas, l'équipe n'a pas de droit de remboursement des frais d'inscription.

1.10. Affichage

Toutes les annonces officielles de la direction de course seront affichées –avec mention horaire- au tableau noir. Ces annonces sont part intégrale du règlement. Le tableau noir se trouve dans la tente de direction de course.

1.11. Protestations

Des protestations sont –sur demande- déposées en version écrite et accompagnées d'une caution d'€ 100.- . Des protestations cumulées ne sont pas acceptées. En cas d'acceptation de la protestation, la caution est remboursée. L'équipe concernée sera puni au cas d'une protestation justifiée à une amende d'€ 100.-, plus la pénalité sportive. Des protestations doivent être déposées dans un délai de 30min. après la connaissance de l'acte reproché.

1.12. Paddock

Chaque pilote, chef d'équipe et max. 4 accompagnants reçoivent avant la course un badge. Par mesure de sécurité uniquement des personnes muni d'un tel badge seront autorisées au paddock. Pour des personnes non légitimées l'organisateur décline toute responsabilité. Devant les tentes-box vers le circuit un seul membre est autorisé durant toute la course pour l'affichage.

2. Règlement

2.1. La course

La course dure 24h. La direction de course peut terminer la course avant terme si des circonstances l'exigent ; ou si une décision majoritaire des chefs d'équipe le décrète. Dans ce cas il n'y aura aucun remboursement des frais d'inscription. Veuillez noter l'heure de départ de la fiche d'horaires. Au maximum 24 karts seront autorisés au départ.

2.2. Sponsors

Les stickers appliqué par l'organisateur ne devraient pas être enlevés. Les stickers des propres sponsors devraient être appliqués de tel façon que les numéros de départ ainsi que les stickers des sponsors de l'organisateur soient complètement dégagés – après la course les karts doivent être rendus libres de tous stickers et pièces étrangères. Il est interdit de créer des emplacements supplémentaires de publicité. La publicité sur le terrain de la piste n'est autorisée qu'avec l'autorisation et en respectant les partenaires publicitaires de l'organisateur dans son propre box.

2.3. Utilisation de transmission par émetteur, GSM ou caméras

Toute utilisation de transmission par émetteur entre équipe et pilote n'est autorisée qu'à condition de ne pas perturber les installations techniques (par exemple le chronométrage). Au cas où une équipe perturberait l'émission de la direction de course, l'équipe pourrait être disqualifiée. Ceci est valable également pour l'utilisation de GSM.

Les caméras pour casques sont interdites par principe; caméras sur le kart seulement après consultation avec la direction de course.

2.4. Equipes

Le nombre de pilotes par équipe doit être au minimum 4, au maximum 12. Il n'y a pas de limite d'âge ; néanmoins, jusqu'à l'âge de 16 ans une autorisation écrite d'un parent doit être présentée. Ces pilotes seront interdits de conduire entre 22:00h et 06:00h. Chaque équipe a un chef et un substitut ; un des deux est autorisé de participer aux briefings ordonnés par la direction de course.

2.5. Durée de relais

Le temps maximal des relais est de 60mn. Il n'y a pas de temps minimal. Les pauses entre deux relais doivent durer 50mn au minimum. Pendant les neutralisations de la course aucun changement de pilote, aucune réparation et aucun ravitaillement sont autorisés. Chaque pilote doit effectuer la même durée de conduite. L'écart maximal entre les pilotes est de 30 min. En cas de dépassement de l'écart maximal une déduction d'un tour par minute sera appliquée. Lorsqu'un pilote doit arrêter à cause des problèmes de santé (confirmé par le médecin en charge), les autres pilotes doivent le compenser.

Des différences du temps de course et des pauses à partir d'une minute seront pénalisées durant la course. Les dépassements de temps de course et des pauses lors de la dernière séance seront pénalisés après la fin de la course par la réduction d'un tour par minute de dépassement ; ceci est également applicable concernant les règles au sujet du temps de course équivalent pour tous les pilotes engagés de la même équipe.

2.6. Equipement des pilotes

Chaque pilote doit porter durant son intervention sur la piste un casque intégral fermé, des vêtements solides (combinaison), gants ainsi que des chaussures de sport solides.

Les visières teintées ne sont autorisées qu'au maximum 60 minutes après l'allumage de l'éclairage de piste.

2.7. Le kart

Un kart et un box seront mis à disposition de chaque équipe. Essence, pièces d'usure, huile et pneus sont gratuits et seront à mis disposition également. Des pièces d'échange nécessaires à cause des accidents ou de l'utilisation inadéquate (par exemple des pneus) seront facturées.

Uniquement des pièces d'échange et de produits pétrochimiques mis à disposition par l'organisateur seront acceptés. Aucune réparation ou graissage dans le box sont autorisés. Ceci n'est accepté que dans le box officiel de réparation dans l'aire de ravitaillement. Toutes les interventions doivent être exécutées que par le personnel du circuit.

Les aspects suivants peuvent ou doivent être réglés durant la course :

1. la pression des pneus peut être déterminé et contrôlé. La pression maximale à chaud est de 2,0 bar. Ceci sera contrôlé au hasard par la direction de course. Toute intervention mécanique, thermique ou chimique sur les pneus est interdite.
2. le volant peut être changé contre une caution d'€ 100,00. Alfano ou des chronomètres similaires sont admis, pourvu qu'ils ne perturbent pas le chronométrage du circuit.
3. Chaque kart est équipé avec chiffres lumineux sur le bouclier avant. Le temps de mise en fonction sera annoncé par la direction de course durant le briefing selon les circonstances climatiques. Éclairage supplémentaire n'est pas autorisée. Aucun éclairage avant n'est autorisé.
4. Le set-up du kart, la voie avant et arrière peuvent être modifiés, mais ces modifications doivent être effectuées par l'équipe elle-même. La position du siège et la hauteur du châssis ne sont pas modifiables. Les stabilisateurs ne doivent être ni modifiés ni desserrés.

Par principe, toutes les modifications doivent être homologuées par la direction de course. Toutes manipulations mènent à une disqualification immédiate de l'équipe concernée.

2.8. Le moteur

Toutes interventions au moteur et dans les systèmes périphériques sont strictement interdites. Réglages et travaux concernant le moteur sont réservés au personnel du circuit.

2.9. Poids minimal

Le poids moyen par équipe est fixé à 80 kg. Le calcul est le suivant : le poids total de tous les pilotes divisé par le nombre des pilotes. Ceci constitue le poids moyen. Si ce poids moyen est trop bas, une quantité de plomb correspondante sera fixée sous le siège et y reste durant toute la course.

Si un pilote doit renoncer à la course pour raisons médicales justifiées, le poids moyen de l'équipe sera recalculé et tout poids supplémentaire en résultant sera rajouté lors du prochain changement de pilote.

2.10. Essais qualificatifs

Les essais qualificatifs se déroulent sur 10 tours. Un laps de temps de 20mn est accordé. On compte le tour le plus rapide. En cas d'égalité prévaut le temps réalisé le plus tôt. En cas d'un dépassement des 10 tours, pour chaque tour dépassé un meilleur temps sera annulé. Changement de pilote est autorisé. Parc fermé après les essais qualificatifs.

2.11. Le départ

Le départ volant est donné après deux tours de chauffe derrière le Pace Kart.

2.12. Le paddock

Le paddock est par principe un sens unique. Avant d'y entrer cette action doit être rendue clairement visible aux concurrents suivants par la levée d'un bras. Le kart doit être immobilisé complètement à la ligne d'arrêt.

Chaque déplacement ou endommagement de la séparation de l'entrée du paddock sera pénalisé par un arrêt d'une minute.

A partir de la ligne d'entrée dans tout le paddock la vitesse est limitée au pas et un membre de l'équipe doit précéder le kart jusqu'à la zone prévue pour le ravitaillement ou pour le changement de pilote. Ceci est également valable lors de l'entrée pour le « service ». Il faut observer de maintenir la voie en toutes circonstances. Lors de la sortie, le membre d'équipe précédant le kart avec solide chaussure avance jusqu'à la marque de sortie en rouge / blanche, signale au pilote que la sortie est libre et qu'aucun autre kart sera dérangé. En règle générale. Le kart sur le circuit a la priorité. Toute entrave à cette règle sera punie d'un « stop and go ».

2.13. Changement de pilotes

Le nombre des changements est libre en respectant le temps max des relais et le temps obligatoire de pause. Le changement de pilote est uniquement effectué à l'intérieur de la zone de changement dans le paddock. Chaque changement de pilotes doit être annoncé et signé dans le carnet de service après le changement par le commissaire du paddock. Le temps du relais est considéré fini lorsque le pilote concerné s'est annoncé à la table du commissaire du paddock. Ce n'est qu'à partir de ce moment que le temps commence à courir pour le pilote succédant !

2.14. Ravitaillement

Les karts auront fait le plein, vendredi et samedi, avant les essais libres et ne seront plus ravitaillés avant le départ. Le ravitaillement durant la course sera généralement fait par le personnel du circuit. Le pilote entre dans le box de ravitaillement, appuie le « buzzer », éteint le moteur et descend du kart. Durant tout le ravitaillement un membre d'équipe tient prêt un extincteur. Pour le ravitaillement, la kart est poussé dans la zone d'attente. Un changement de pilote peut être effectué et la kart sort de la zone après 180 secondes. Des réparations sont autorisées uniquement après ce passage.

2.15. Panne technique sur la piste

Lors d'une panne technique durant la course, le pilote le plus rapidement possible quitter son kart et le pousser hors du danger derrière la limitation de distance. Puis, le kart sera emmené par le personnel de service et –si nécessaire- à l'aide du kart-dépanneur à l'atelier de réparation. Un dépassement à vitesse réduite par les autres karts est autorisé.

2.16. Réparation/Kart d'échange

Lors d'une panne technique prolongée un kart d'échange peut être accordé ; la décision en incombe à la direction de course. Ce changement ne peut être fait lorsque le kart défectueux est arrivé à l'atelier. La demande d'échange doit être faite par le chef d'équipe ou son substitut. Après la réparation du kart l'échange de retour doit être exécuté durant 3 tours après l'annonce du personnel. L'échange tardive sera puni par une pénalité de 60sec. Les équipes sont responsables elles-mêmes du transfert du transpondeur. Durant la réparation seul le chef d'équipe ou son substitut sont admis à l'atelier de service. Des dégâts irréparables causés par la faute du pilote causent la disqualification de l'équipe. Si un pilote cause des dégâts irréparables à un autre kart, il doit céder son propre kart au concurrent lésé. Un transfert de transpondeur sera fait et l'équipe fautive sera disqualifiée.

Les équipes sont responsables des dommages causés au kart et par conséquent, doivent couvrir les coûts basés sur la liste de prix des pièces détachées. En fait partir aussi en deuxième couple des plaquettes de frein.

La réparation des dommages de la course tandis que le essais libres sera effectuée après le tandis que temps de course, en conséquence de fiche d'horaire. L'atelier décide de l'utilisation d'un kart de rechange.

2.17. Contrôle obligatoire/Service

Durant la course de 24h chaque kart sera –au moins- une fois contrôlé par la direction de course. Un panneau « Öl Check (contrôle d'huile) » et le numéro du kart concerné sera montré et le kart doit se présenter dans le tour suivant au box de service. La durée du contrôle sera la même pour tous les karts. Lors de l'arrivée le pilote déclenche le temps d'arrêt en appuyant le buzzer, éteint le moteur et quitte son kart. Dans l'atelier ne sont admis que le pilote et le chef d'équipe ou son substitut. Après l'arrêt obligatoire le même pilote –sans ravitaillement et sans travaux supplémentaire- doit regagner le circuit. Durant la phase d'un « pace-kart » les arrêts obligatoires sont suspendus. Au cas où une défaillance technique se manifesterait, qui met en danger la poursuite de la course, un arrêt prolongé doit être accepté. Durant l'arrêt obligatoire il n'y a pas droit à un kart de remplacement. Lors de l'arrêt obligatoire seront examinés la sécurité du kart, sa fonction correcte et des manipulations éventuelles. En cas d'usure des freins, cette réparation sera effectuée après l'arrêt obligatoire. Des infractions au règlement seront punies selon leur gravité. Le temps d'arrêt obligatoire est additionné au temps de course.

2.18. Pace Kart

Une phase de Pace Kart peut être déclenchée par la direction de course en cas d'un danger ou de panne de chronométrage. Le Pace Kart peut précéder n'importe quel kart. Le paddock sera ouverte. Durant cette phase tous les commissaires de piste agiteront le drapeau jaune. Interdiction absolue de dépassement et réduction visible de vitesse. Tous les participants doivent se ranger derrière le pace Kart en une seule queue. A la sortie du paddock il faut observer le commissaire de sortie du paddock. A la relance de la course le Pace Kart éteint ses gyrophares sans rétablissement de l'ordre sur la ligne d'arrivée et sort à la première occasion dans le paddock. Puis, le drapeau vert relancera la course sur la ligne de départ/arrivée.

2.19. Pénalités

Une pénalité sera annoncée au pilote par le drapeau noir plus le numéro de départ à la hauteur du virage Dunlop. Le pilote a 3 tours pour suffire à la pénalité, sinon : la disqualification. L'emplacement des pénalités se trouve –marqué spécialement- dans le paddock.

Pénalités d'arrêt seront attribuées pour les comportements suivants :

Stop & Go : - départ anticipé

- trop de personnes dans l'enceinte de service / 4 sont admises
- râler contre la direction de course
- obstruction d'une autre équipe dans les stands
- conduite dans le paddock sans précurseur
- dépassement du précurseur
- départ précipité du précurseur
- obstruction d'un autre kart en quittant le paddock

30 Secondes: - mépris du drapeau bleu

- oubli d'éteindre le moteur
- ouverture du réservoir avant que le pilote ait quitté le kart
- extincteur pas prêt durant le plein d'essence

60 Secondes: - mépris du drapeau jaune

- dépassement lors d'une phase jaune / safetycar
- dépassement de la ligne d'arrêt lors de l'entrée du paddock
- déplacement de la limite d'entrée des paddock
- blocage de l'entrée des paddock
- comportement non-sportif sur le circuit
- changement tardif du kart de remplacement
- panne d'essence sur le circuit

2 Minutes: - conduite dans le sens inverse dans les paddocks

- conduite sans freins
- fautes spécifiques à la sécurité sur ou à côté du circuit

5 Minutes: - mépris de l'interdiction de fumer (dans tout l'espace des paddocks)

1 tour: - par minute de différence du temps de conduite égal pour tous les pilotes

à l'avenir: - non-respect de repos de 90mn = 30sec. par minute commencée
- dépassement du temps maximal de conduite = 30sec. par minute commencée

- manque de temps de conduite équivalente = réduction d'un tour par minute de différence après la fin de la course

- manipulation du kart (filtre à air / moteur) = disqualification

La direction de course se réserve le droit de prononcer des pénalités adéquates lors d'autres incidents et de les renforcer en cas de répétition.

Lors des infractions lourdes la disqualification ou une mise hors de placement pourraient suivre.

Des infractions durant de la pratique libre et des essais qualificatifs seront pénalisées durant la première heure de la course.

2.20. Chronométrage

Le chronométrage et le calcul des tours effectués (y inclus les passages du paddock) seront effectués par un système d'ordinateur. Dans le cas d'une panne de chronométrage la compétition sera neutralisée par le Pace Kart. Le dernier compte-rendu du chronométrage fait foi (le back-up). Toutes les 60mn un imprimé de contrôle sera fait.

2.21. Généralités

Le principe général fait foi que tout ce qui n'est pas expressément permis, est interdit.

La direction de course peut lors d'un briefing avec les chefs d'équipe ou les pilotes émettre des modifications durant la course. L'interprétation des règles incombe au directeur de course.

L'organisateur décline toute responsabilité pour les pannes techniques ou défaillance des karts pour d'autres raisons.

...chaque course est autre – et les pleines surprises...